Vendredi

20 septembre 1996 n° 294 10 F L'HEBDOMADAIRE DES SOCIALISTES

Une autre logique

Mi-décembre, à l'issue de notre troisième Convention, notre parti sera doté d'un projet économique et social. Chacune, chacun d'entre vous a conscience que c'est sur cette faculté à proposer une alternative en matière de lutte contre le chômage, de réduction des inégalités, de bataille contre l'exclusion, de redistribution de la richesse produite que se jouera notre capacité à reconquérir, à attirer ou même simplement à intéresser un électorat perdu.

Face à un pessimisme et un fatalisme pesants qui tendent à se généraliser, face au retour des thèses et des thèmes obscurantistes et extrémistes, les socialistes ont le devoir de dire et de montrer que d'autres choix sont possibles. Il nous faut réhabiliter l'idée de réforme conçue comme devant être un progrès, car aujourd'hui, la réforme représente autant de régressions sociales que le gouvernement prend de mesures.

Personne et surtout pas moi n'osera affirmer que tout cela sera simple. Mais je suis persuadé qu'une autre logique opposable à celle, dévastatrice socialement, du capitalisme, est viable pour peu qu'on veuille s'en donner les moyens, faire preuve d'audace, établir une hiérarchie des priorités et opérer des choix clairs en faveur de l'emploi.

Face à l'ampleur de la tâche, nous aurons besoin de chaque militante, de chaque militant. Quatre groupes de travail préparatoires fonctionnent depuis la rentrée de septembre (cohésion sociale, solidarités territoriales, croissance-emploi, fiscalité-épargne, culture-éducation). Nous allons multiplier les rencontres, les auditions de syndicalistes, de chefs d'entreprises, d'experts. Mais rien ne remplacera votre participation au débat. Le questionnaire que nous publions aujourd'hui n'est qu'une première étape du débat. L'avenir de la gauche, celui du Parti socialiste est entre nos mains. Nous comptons sur vous.

Henri Emmanuelli



Troisième grand débat thématique

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les axes de la réflexion questionnaire pages 4, 5 et 6

INTERNATIONALE SOCIALISTE :
Pierre Mauroy, président réélu lors du dernier congrès à New-York, parle de l'avenir de l'IS. pp. 8-9

DÉMOCRATIE :
Deux Français sur trois jugent le FN dangereux pour la démocratie. Gérard Le Gall analyse le débat actuel. pp. 2-3

EXCLUSION :
Le RMI est un droit. Le gouvernement veut le remettre en cause. p.7

L'INVITÉ :
La main du dessinateur Cabu n'a jamais tremblé pour dénoncer le FN. p.10

ISSN 0995-0583

Fondation Jean Jaurès

La démocratie face au FN



CABU, «Chirac flippe» - 280 dessins inédit

Interview de Gérard Le Gall délégué aux Études politiques auprès de Lionel Jospin

Au cours de la dernière semaine, Jean-Marie Le Pen a utilisé un certain nombre de citations de leaders républicains pour banaliser son propos sur la hiérarchie des races. Comment lui répondre ?

Le leader du FN pratique selon son habitude la citation tronquée. Beaucoup de leaders républicains ont véhiculé l'idéologie dominante des 18e et 19e siècles et, plus tard, ajouté cependant qu'il fallait appeler au progrès les hommes non parvenus au même degré de culture «grâce aux effets de la science et de l'industrie». En vérité le point de basculement de l'histoire sur la question des différences culturelles ou des «races» fut 1945 avec la découverte de l'Holocauste. Dès lors, toutes les organisations démocratiques, la quasi-totalité des intellectuels vont comprendre que les discours de différenciation ou de hiérarchisation peuvent conduire à l'extermination à travers la «solution finale». Seule l'extrême droite, puis plus tard Jean-Marie Le Pen vont en permanence éviter ou relativiser ce moment de basculement de la conscience universelle. C'était déjà tout le sens de l'abject propos sur le «point de détail» en septembre 1987.

Faut-il pour autant interdire le Front national ?

En dehors des aspects juridiques -ce qui en la matière n'est pas mineur-, l'interdiction du FN peut être la tentation de tout démocrate. Il y a d'ailleurs un débat permanent sur ce thème depuis 1983.

L'orientation prise en Bureau national de ne pas préconiser l'interdiction du Front national suggère que les ennemis de la démocratie doivent pouvoir s'exprimer et concourir au suffrage universel. Mais cette volonté implique un double devoir : lutter efficacement contre le Front national par la persuasion, par un projet, bref par le combat politique ; d'autre part, utiliser toutes les voies de recours juridiques pour condamner ceux qui, à travers leurs propos racistes, cherchent à porter un coup mortel à la démocratie qui se nourrit de l'esprit de tolérance. Et l'opinion ? Deux instituts de sondages, la Sofrès pour TF1 et IPSOS pour Libération, confirment cette orientation puisqu'environ deux Français sur trois estiment qu'il ne faut pas l'interdire car ce serait «anti-démocratique». Soulignons qu'environ 35% des sympathisants de la gauche inclinent vers l'interdiction (voir tableau).

Le débat actuel sur le FN doit-il modifier nos réflexions sur les modes de scrutin ?

Je pense qu'il faut découpler les deux choses. D'abord en demeurant fidèle à nos propres orientations, allant dans le sens d'un véritable pluralisme, votées récemment à l'unanimité lors de notre deuxième Convention. En matière de réforme des modes de scrutin, nos positions sont claires même si elles gagneraient à être précisées.

On doit d'ores et déjà écarter à travers le débat flou engagé par le gouvernement, le double système d'élection des députés selon la taille des départements. On privilégierait en revanche en complément de l'élection de 577 députés dans les circonscriptions, quelques dizaines de députés élus à la proportionnelle sur des listes nationales, avec un deuxième bulletin de vote. Cette adjonction permettrait assurément l'accès à l'Assemblée nationale de quelques députés écologistes mais aussi du FN. Face à cette éventualité et dans une conjoncture politique très marquée par les propos du leader du FN, seulement un tiers de nos compatriotes est favorable au maintien de l'actuel système majoritaire, afin d'éviter de faire élire des députés FN. Tous les sympathisants des formations politiques, à l'exception bien sûr de ceux du FN, sont très partagés. Rien d'étonnant sur une question particulièrement complexe où il faut arbitrer entre le principe d'approfondissement de la démocratie et sa protection.

Comment apprécier aujourd'hui l'influence du FN à travers les derniers sondages ?

L'enquête d'IPSOS pour Libération, réalisée à la fin de la semaine dernière, permet de mieux caractériser l'image du

71%

des sondés estiment que le FN est un parti politique raciste

Question : pour vous, le Front national est-il un parti politique raciste ?

Oui	75%
Non	17%
NSP	8%

Un parti comme les autres ?

Oui	42%
Non	54%
NSP	4%

Un parti d'extrême droite ?

Oui	73%
Non	15%
NSP	12%

Un parti utile ?

Oui	42%
Non	48%
NSP	10%

Un parti dangereux pour la démocratie ?

Oui	66%
Non	25%
NSP	9%

IPSOS Libération

14 et 15 septembre 1996

L'interdiction du Front National ?

Estimez-vous qu'il faut...	Ensemble des interviewés	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
Interdire le Front national en raison de ses propos racistes	25	36	17
Ou ne pas l'interdire, ce serait antidémocratique	67	58	79
Sans opinion	8	6	4

SOFRES TF1

FN dans la population française. Elle offre aussi quelques armes dans le combat contre Jean-Marie Le Pen. Si paradoxalement un doute est apparu à certains tribunaux pour qualifier la nature du FN, pour la grande opinion les choses sont sans surprise. Le FN est bien d'«extrême droite» . Par ailleurs, le FN est très largement connoté comme parti «raciste» et «dangereux pour la démocratie». (voir tableau). Malgré cette claire vision plutôt rassurante, quelques points appellent cependant réflexion puisque pour 42% des personnes interrogées le FN est «un parti comme les autres». Outre cette banalisation qui rend la lutte plus difficile et toute diabolisation peu efficace, 42% de la grande opinion juge de manière plus troublante que c'est un parti «utile». Observons cependant que 63% des Français ont été choqués par les propos de Le Pen sur l'inégalité des races et 71% approuvent un renforcement de la législation contre l'incitation à la haine raciale.

50% des sondés sont favorables à l'introduction de la proportionnelle pour faire élire des députés de formations politiques aujourd'hui absentes de l'Assemblée nationale.

Question : A propos du débat sur le changement de mode de scrutin pour élire des députés, quelle est votre opinion ?

* Proche d'aucun parti

	Ensemble	PCF	PS	Ecolos	UDF	RPR	FN	Aucun*
Vous êtes favorable à l'introduction de la proportionnelle car cela permettra de faire élire des députés des formations politiques aujourd'hui absentes de l'Assemblée.	50	61	44	46	47	52	84	53
Vous êtes favorable au maintien du mode de scrutin actuel afin d'éviter de faire élire des députés FN.	33	35	42	41	34	37	6	24
Ne se prononce pas	17	4	14	13	19	11	10	23

IPSOS Libération - 13 et 14 septembre 1996

Certains organes de presse t'ont prêté des propos susceptibles de troubler. Peux-tu préciser ta pensée sur la question de l'immigration ?

Pour répondre brièvement , je rappellerai mes propos tenus à l'Université d'Eté de la Rochelle devant les Premiers secrétaires fédéraux. Je souhaite que le PS définisse un discours autonome sur l'une des questions les plus difficiles dans une société française en désespérance. J'aimerais qu'à l'avenir il s'articule sans ambiguïté autour de l'impératif d'Intégration, de la maîtrise des flux migratoires, de la lutte contre l'immigration clandestine et d'un partenariat avec les pays migrants.

Propos recueillis par Victor Robert

L'OBSERVATOIRE DU FRONT NATIONAL ORGANISE UN SÉMINAIRE SUR LE FN

«QUELLE POLITIQUE DE GAUCHE FACE AU FN ?»

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 1996
Lieu : Latitude Camargue à Arles

SAMEDI 5 OCTOBRE, À PARTIR DE 9H30

MATINÉE

Accueil des participants avec Michel Vauzelle (maire d'Arles, vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône) et François Bernardini (Premier secrétaire fédéral des Bouches-du-Rhône, député européen).

INTERVENTIONS :

- **Christian Martin (Premier secrétaire fédéral du Var, maire de Draguignan).**
- **Gérard Le Gall (Délégué auprès du Premier secrétaire chargé du FN). Présentation de son rapport.**
- **Elisabeth Guigou (Secrétaire nationale du PS, député européen).**
- **Lucien Weygand (président du Conseil général des Bouches-du-Rhône).**

13H15 : DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

INTERVENTIONS :

- **Philippe Lamy (membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme, président de la commission «Extrême droite»).**

TRAVAUX EN 6 COMMISSIONS :

1 - Les causes de la montée du FN.
Président : Gérard Le Gall
Rapporteur : Jean-Claude Fages (Premier secrétaire fédéral des Hautes-Alpes).

2 - Discours et pratique du FN dans les Collectivités locales.
Présidents : MM. André Rosagna, Eric Ceratto et Christian Goux.
Rapporteur : Paolo Toeschi (adjoint au maire de la ville d'Arles).

3 - La politique de la ville : une réponse à la montée du FN ?
Président : Jean Gatel (ancien secrétaire d'État).
Rapporteur : Paul Culturello (Premier secrétaire fédéral des Alpes-Maritimes).

4 - Sécurité-insécurité.
Président : un magistrat
Rapporteur : Sylvie Andrieux (présidente du groupe socialiste du Conseil régional, conseillère municipale de Marseille).

5 - Immigration-intégration : quelle réponse du PS ?
Président : Ahmed Ghayet (délégué auprès du Premier secrétaire sur les problèmes d'intégration).
Rapporteur : Yves Léonard (Premier secrétaire fédéral du Vaucluse).

6 - L'Extrême droite en France.
Président : Philippe Lamy
Rapporteur : René Barras (Premier secrétaire fédéral des Alpes-de-Haute-Provence).

18h00 clôture de la journée : intervention de Marius Masse (député des Bouches-du-Rhône, conseiller général).

20H30 : DÎNER

DIMANCHE 6 OCTOBRE 1996

9h00 : ouverture sous la présidence de Henri d'Attilio (député, conseiller général des Bouches-du-Rhône, maire de Châteauneuf-les-Martigues).

Reprise des travaux en séance plénière.
Rapport des 6 commissions.

Intervention de synthèse de Gérard Le Gall
Interventions politiques : François Bernardini
PC - Les Verts - Radical - MDC - Jean-Louis Bianco (maire de Digne, conseiller régional).

12h00 à 13h00 : débat-clôture. Intervention de Michel Vauzelle.

13H00 : BANQUET RÉPUBLICAIN

TROISIÈME GRAND DÉBAT THÉMATIQUE

La politique éco

LES AXES DE LA RÉFLEXION

Le troisième grand débat thématique va se dérouler pendant près de deux mois avec, notamment, un rassemblement national des secrétaires de section le 10 novembre, et l'organisation d'une journée de débats avec les acteurs sociaux et politiques le 17 novembre. Dès maintenant, quatre groupes de travail nationaux ont élaboré un questionnaire. Un certain nombre de questions se recoupent, même si elles sont posées dans des optiques différentes. Elles peuvent évidemment faire l'objet d'une réflexion commune. L'ensemble des thèmes et des questions n'est pas exhaustif et tous les sujets en relation avec le thème de notre convention peuvent être traités. Il serait souhaitable que les fédérations et les militants fassent remonter au secrétariat national aux fédérations l'ensemble de leurs contributions avant le 20 octobre, afin qu'elles puissent être prises en compte avant l'élaboration du document de synthèse qui sera ensuite soumis pour discussion aux militants.

GROUPE 1

CROISSANCE/EMPLOI

ANIMÉ PAR MARIE-NOELLE LIENEMANN, VINCENT PEILLON, DOMINIQUE STRAUSS-KAHN.

1.1 La croissance économique est aujourd'hui trop faible. Vous semble-t-elle néanmoins :
A. indispensable pour créer des emplois ?
B. nécessaire mais insuffisante ?
C. une idée dépassée ? Faudrait-il s'habituer à vivre dans un monde sans croissance comme certains le recommandent ?

1.2 Une même croissance peut créer plus ou moins d'emplois. Pour enrichir le contenu en emplois, pensez-vous qu'il faut privilégier :
A. une fiscalité qui favorise plus l'emploi (réforme des cotisations sociales, de la taxe professionnelle,...)?
B. le développement des emplois de services, emplois de proximité, etc.?
C. la réduction du temps de travail ?

1.3 Le travail est-il plutôt pour vous :
A. un facteur d'intégration qui continue d'être indispensable ?
B. une idée dépassée qu'il faut remplacer par de nouveaux concepts comme celui d'activité qui n'implique pas obligatoirement une rémunération ?

1.4 La réduction du temps de travail est pour vous :
A. un instrument indispensable de la lutte contre le chômage ?
B. un instrument utile mais insuffisant ?
C. un sujet qui a perdu de son acuité depuis quelques années ?

1.5 Quelle méthode préconisez-vous pour augmenter le pouvoir d'achat salarial (hausse des salaires ? Réduction de la TVA ? Modification du système de paiement des cotisations sociales ?).
.....
.....
.....
.....

1.6 Comment assurer un développement durable dans tous les secteurs économiques (agriculture, industrie...) ?
.....
.....
.....
.....

1.7 Autres observations :
.....
.....
.....
.....
.....

GROUPE 2

FISCALITÉ/ÉPARGNE

ANIMÉ PAR ALAIN RICHARD, CHRISTIAN PIERRET, VÉRONIQUE NEÏERTZ.

2.1 La réduction des impôts, c'est plutôt :
A. une idée libérale à rejeter ?
B. une bonne idée à condition que l'on choisisse les impôts concernés en fonction de la justice sociale ?
C. une nécessité dans le monde d'aujourd'hui ?

2.2 La fiscalité locale nous place devant des choix délicats :
A. pour la taxe d'habitation, payée par tous, nous privilégions le choix d'un calcul fondé sur les revenus. Quelles peuvent en être les modalités pour maintenir la responsabilité locale de fixation de l'impôt, resserrer les inégalités entre collectivités ayant des administrés plus ou moins favorisés, réduire les retombées politiques de millions de modifications de situations individuelles ?

B. pour la taxe professionnelle, nous souhaitons un mode de calcul faisant appel à la production globale de richesse de l'entreprise plutôt qu'auux salaires comme aujourd'hui. Par ailleurs, nous voulons une péréquation efficace entre communes riches et communes pauvres. Devons nous aller jusqu'à une perception nationale de la taxe professionnelle avec reversement aux

Convention Nationale

communes ou maintenons-nous une perception par commune malgré sa complexité ?

2.3 Les cotisations des employeurs à l'assurance-maladie et aux prestations familiales représentent une majoration importante du coût salarial. Il faut analyser comment ce prélèvement doit être redéployé pour favoriser l'emploi de main-d'œuvre. Un tel transfert étant très compliqué à mettre en œuvre, choisissons-nous comme objectif principal :

A. de détaxer les salaires versés en prélevant le montant des cotisations patronales sur la richesse globale de l'entreprise (valeur ajoutée) ?

B. de soulager en priorité les employeurs de salariés du "bas de l'échelle", les plus frappés par le sous-emploi, en continuant à asseoir les cotisations patronales sur la masse salariale ?

C. de donner une prime à la réduction massive du temps de travail ou de financer cette réduction du temps de travail par les gains de productivité ?

D. si un nouveau mode de cotisations est mis en place, faut-il aider les entreprises qui seraient défavorisées (peu de main-d'œuvre) au profit de celles qui seraient favorisées (beaucoup de main-d'œuvre) ?

2.4 Peut-on imposer plus le capital sans compromettre le financement des investissements ?

2.5 Comment lutter contre la spéculation financière dans le contexte de l'ouverture de l'économie française sur le marché mondial ?

2.6 Faut-il continuer à encourager l'épargne en la défiscalisant ? Si oui, quelle épargne et quels épargnants doivent faire l'objet de cet allègement fiscal ?

2.7 Doit-on réformer l'impôt sur le revenu ? Si oui, comment ? Doit-on se contenter de redéfinir les tranches et la progressivité de l'impôt ? Ou bien faire une réforme globale qui impliquerait un changement du mode de perception (prélèvement à la source) ?

2.8 Si les cotisations sociales sont perçues sur l'ensemble des revenus (CSG élargie) et non plus sur les seuls salaires, doit-il y avoir un seul impôt (CSG élargie+impôt sur le revenu) ou deux impôts distincts (la CSG élargie se substituant évidemment aux cotisations salariales qui ne seraient plus perçues) ?

2.9 Impôt sur les sociétés. Pensez-vous qu'il faille différencier l'impôt sur les sociétés en fonction de la part des salaires incorporée dans la valeur ajoutée produite ?

2.10 Autres observations :

GROUPE 3

COHÉSION SOCIALE/ SOLIDARITÉS TERRITORIALES

ANIMÉ PAR ELISABETH GUIGOU, LOUIS MERMAZ, JEAN POPEREN.

3.1 La réduction de la durée du travail est-elle une priorité sociale ?
A. A quelles conditions ?
B. Avec quelles modalités ?
C. Est-elle aussi un enjeu de société ?

3.2 Comment lutter contre la précarité du travail ?

3.3 Comment assurer l'insertion des catégories plus fragiles : les jeunes, les femmes, les chômeurs de longue durée...?

3.4 Les cotisations sociales (maladie) doivent-elles continuer à être calculées sur les salaires ou sur la CSG élargie (pour les cotisations salariales) et la valeur ajoutée pour les entreprises ?

3.5 Comment réactiver l'économie solidaire (mouvement coopératif, réseaux associatifs, régies de quartier, entreprises d'insertion...) ?

3.6 Quelles priorités pour la santé en France (prévention, rôle du généraliste et place de l'hôpital dans le système de soins...) ?

3.7 Une personne sur cinq ne se fait pas soigner pour des raisons financières. La gratuité des soins en dessous d'un certain niveau de revenus est-elle une solution ? Sur quels types de soins améliorer les remboursements ?

Collection Le Monde

3.8 Quels moyens nouveaux faut-il pour permettre aux collectivités territoriales de développer des services de proximité susceptibles de créer des emplois ?

3.9 Faut-il que la loi oblige les communes urbaines ou rurales à se regrouper pour éviter entre elles la concurrence et les gaspillages financiers ?

3.10 Sur quelle base établir la solidarité financière entre collectivités territoriales?

3.11 Quelles améliorations faudrait-il apporter aux régimes des retraites pour faire face aux défis de l'avenir ?

3.12 Quels moyens doit-on mettre en œuvre pour rendre les services publics plus proches des usagers ?

3.13 Sur le thème de la transformation des dépenses passives (revenus de substitution) en dépenses actives (financement d'emplois), quel pourcentage suggérez-vous ?

3.14 Quelles réformes vous paraissent prioritaires en matière de politique familiale (allocation sous conditions de ressources, remplacement du quotient familial par une abattement à la base, etc.) ?

3.15 Autres observations :

GROUPE 4

CULTURE/ÉDUCATION/ RECHERCHE

ANIMÉ PAR ALAIN BERGOUNIOUX, JEAN GLAVANY, FRÉDÉRIQUE BREDIN.

4.1 La laïcité est une valeur républicaine au cœur du projet des socialistes. Faut-il la redéfinir, l'actualiser, la préciser ? Comment définir le modèle républicain et laïque d'intégration ?

4.2 Le service public de l'éducation, de la culture, de l'audiovisuel et de la recherche est notre instrument privilégié pour avancer dans les réformes. Faut-il redéfinir plus clairement ses missions ? Y a-t-il des avancées à mettre en œuvre en matière éducative et culturelle ? Faut-il redéfinir les partenariats avec les collectivités locales ? Avec les entreprises pour l'insertion professionnelle des jeunes et pour la formation professionnelle ? Peut-on imaginer une «obligation d'insertion» pour les entreprises ?

4.3 Jusqu'où doit-on et peut-on poursuivre une politique de discriminations positives en matière éducative et culturelle pour donner des moyens supplémentaires là où les besoins se font plus nettement sentir ?

4.4 Sur la question des rythmes scolaires : Quelles sont les meilleures formules ? Comment ne pas léser les plus faibles ? Comment concevoir les partenariats avec les collectivités locales et les associations ?

4.5 L'éducation, la culture, le sport peuvent créer des emplois. Comment concevoir l'extension de ces emplois ? Quelles peuvent être les sources de financement ?

4.6 Peut-on, doit-on mettre en place un statut social du jeune entre 16 et 25 ans qui dépasse le seul statut de l'étudiant ? Si oui, comment le concevoir ? Quel contenu lui donner ?

4.7 L'éducation tout au long d'une vie est devenu un thème accepté. Comment la concevoir ? Comment penser les rapports entre formation initiale et formation continue à partir des bases jetées par la loi sur la validation des acquis professionnels ?

4.8 Comment faire de l'audiovisuel un véritable instrument de culture et de formation ?

4.9 Quels pourraient être les axes d'une politique de recherche ?

4.10 Autres observations :

RMI vers la fin d'un droit ?

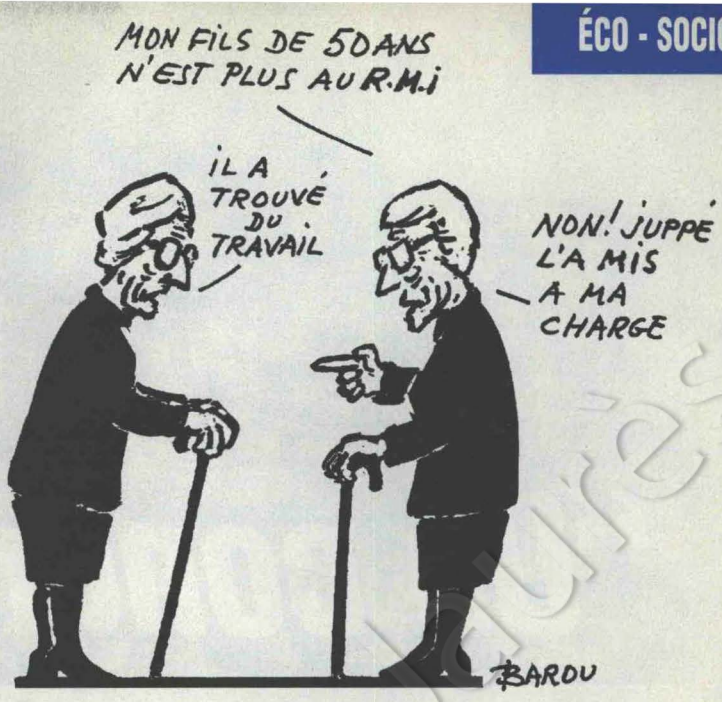

Le gouvernement veut faire payer le RMI aux familles en instaurant l'obligation alimentaire et en récupérant son montant lors des successions. Deux des créateurs du RMI, nommés en 1988 par Michel Rocard, se sont retirés de la délégation interministérielle. Bertrand Fragonard a quitté son poste en juillet dernier. Michel Raymond, délégué adjoint et maire PS de Trévoux, dans l'Ain, vient de rendre publique sa démission.

Il explique ses raisons pour Vendredi.

Pourquoi cette double démission ?

Michel Raymond : Bertrand Fragonard n'a pas souhaité s'exprimer et je ne le ferai pas à sa place. Ma propre démission est liée aux contradictions croissantes que nous rencontrons dans la lutte contre l'exclusion et à la priorité donnée aux économies budgétaires, y compris sur les familles les plus modestes.

C'est la volonté du gouvernement d'instaurer l'obligation alimentaire qui vous a décidé à sauter le pas ?

Ma lettre de démission est antérieure au choix gouvernemental mais celui-ci aurait été une raison suffisante pour démissionner si c'était encore à faire.

D'après le gouvernement, cette obligation alimentaire est contenue dans la loi qui a créé le RMI en 1988. Sous quelle forme en fait-elle partie ?

Elle n'est pas dans la loi. L'obligation alimentaire de la loi de 1988 concerne seulement les parents envers leurs enfants mineurs et les ex-conjoints, elle ne concerne pas du tout les parents et leurs enfants, de 28 ans par exemple. Si l'on veut mettre en pratique cette obligation-là, il faut l'introduire dans la loi.

En fait, le gouvernement joue sur l'ambiguïté de l'article 203 du Code civil qui est cité dans la loi : il permet de dépasser l'âge de la majorité dans certains cas en visant les enfants mineurs et les étudiants. La jurisprudence a retenu l'obligation alimentaire sur la base de cet article dans quelques cas particuliers, jusqu'à ce que le jeune qui poursuit ses études trouve un emploi. Mais cet article ne peut être appliqué en aucun cas de façon générale, pour des personnes de 35/40 ans.

On avance maintenant une autre version de l'obligation alimentaire, plus insidieuse, en parlant de cibler les enfants dont les familles sont aisées ou relativement aisées.

Le RMI est un droit. Risque-t-il de devenir peu à peu une prestation sociale comme les autres?

Pour savoir si une famille est aisée, il faut avoir connaissance de ses revenus. Ou l'on demande le revenu à tout le monde et on applique un dispositif d'obligation alimentaire, ou l'on avance vers un dispositif où une commission locale aura un pouvoir d'appréciation sur la situation de la personne.

Aujourd'hui, l'attribution du RMI est un droit objectif dès lors qu'on remplit des conditions d'âge, de résidence et de ressources. Avec ces mécanismes, on sort d'un droit objectif pour entrer dans une attribution à la tête du client. On éliminera peut-être les quelques cas qui choquent et dont les parents peuvent être aisés mais, à côté, on risque d'éliminer aussi du dispositif untel parce qu'il est alcoolique et toute une série d'autres personnes.

Par quel biais ?

Cela aura des effets dissuasifs et c'est peut-être le but recherché. Certaines personnes demanderont quand même le RMI et provoqueront des difficultés familiales, d'autres préfèreront ne pas le demander plutôt que de voir leurs parents saisis pour en payer une partie. Elles vont s'auto-exclure du dispositif. Dans l'un et l'autre cas, on va à l'inverse de l'objectif de l'insertion.

La lutte contre l'exclusion est-elle encore une priorité ?

Depuis bientôt trois ans, la volonté politique gouvernementale fait largement défaut. Quand elle est arrivée au ministère des Affaires sociales, Simone Veil a fait un discours très positif sur le RMI et l'insertion, mais c'était le dernier. Il y a eu ensuite toute une série de discours négatifs. Eric Raoult a fustigé la culture d'inactivité du RMI, cela a eu un effet démobilisateur très fort. Il avait annoncé aussi une réforme de fond en comble du dispositif. Un an a passé, on attend toujours.

La priorité aujourd'hui est de réaliser des économies budgétaires. Elles portent sur l'ensemble du budget de l'État et, en particulier, sur les chômeurs de longue durée, les allocations logement -une des prestations les plus redistributives qui existent-, les dispositifs d'insertion tels que l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise -un des dispositfs d'activation des dépenses passives les plus performants, dont la moitié des crédits a déjà été supprimée en 96 et l'autre moitié va l'être en 97. Or 12 000 RMistes ont créé leur entreprise par ce biais.

La loi sur le renforcement de la cohésion sociale, qui va être discutée bientôt, peut-elle arranger les choses ?

On ne la connaît pas encore exactement, mais on sait qu'elle sera modeste dans son contenu et, surtout, qu'elle sera financée par des économies sur les chômeurs de longue durée. Dans le cadre de la réforme de l'allocation de solidarité spécifique des chômeurs en fin de droit, on va abaisser le plafond des ressources, éliminer ainsi un certain nombre de personnes et pour d'autres réduire de moitié l'allocation.

Propos recueillis par Monique Grima

ZOOM

Le RMI en chiffres

Au 31 décembre 1995, 946 000 personnes bénéficiaient du RMI selon la Caisse nationale des allocations familiales, contre 908 300 un an auparavant, soit une hausse de 4,5 %. Au premier semestre 1996, le nombre des allocataires semble avoir fortement augmenté.
Avec les ayants droit, le RMI couvre 1,8 million de personnes.
En métropole, le RMI touche 2,8 % de la population ; dans les DOM, 16,2 %.
58,9 % des allocataires sont des isolés, 21,4 % vivent en couple, 19,7 % font partie de familles monoparentales.
9,6 % des allocataires sont sans domicile.
Les sommes versées aux allocataires se sont élevées à 20,8 milliards en 95.







"Un congrès inspiré"

Le XXe congrès de l'Internationale socialiste s'est tenu à New-York, au siège de l'Organisation des Nations-Unies, les 9, 10 et 11 septembre. Après trois journées de débats sur la mondialisation, la paix et les droits de l'homme, Pierre Mauroy a été réélu président. Interview.



Vous venez d'être réélu, à l'unanimité, à la tête de l'Internationale socialiste. J'imagine que c'est une grande satisfaction !

Oui, surtout par la manière dont s'est déroulé ce congrès inspiré. D'abord, le niveau des participants -plus de quatre-vingt-dix leaders de partis, vingt Premiers ministres ou anciens Premiers ministres- honore l'Internationale socialiste. Ensuite, le contenu des interventions témoigne d'une volonté de reprendre l'offensive qui fait plaisir, Lionel Jospin et Michel Rocard ayant d'ailleurs prononcé des discours remarqués sur la mondialisation et la paix. Enfin, l'implantation de l'IS continue de s'étendre : européenne à l'origine, elle est désormais une force politique présente dans le monde entier.

Justement, que représente l'IS aujourd'hui ?

Tout simplement la première force du monde, par son implantation géographique et sa puissance électorale. Songez que l'IS comptait moins de vingt partis membres, lors de sa reconstitution, en 1951, près de quarante seulement, en 1976, lorsque Willy Brandt en devient le président, plus de cent dix, en 1992, lorsque je lui succède. Aujourd'hui, après l'adhésion de trente-deux nouvelles formations, cent quarante-deux partis et organisations y sont affiliés !

Parmi ces nouvelles adhésions, quelles sont celles qui vous paraissent les plus significatives ?

J'en citerai six, qui sont autant de symboles : la présence, aux côtés de la gauche israélienne, et alors que le processus de paix au Moyen-Orient soulève bien des inquiétudes, du Fatah palestinien ; l'adhésion des partis sociaux-démocrates bosniaques qui, au cours de la campagne de ces dernières semaines, ont su résister aux dérives nationalistes ; l'adhésion du Janata Dal indien, parti du Premier ministre, qui renforce notre position en Asie ; l'adhésion du parti kurde iranien, dont les dirigeants ont été assassinés peu après la fin de notre précédent congrès et dont les positions suscitent le respect ; l'adhésion des partis du Mozambique, de l'Angola, du Mali, du Congo, du Bostwana, du Cameroun, du Gabon, de Guinée équatoriale et du Niger qui souligne une présence nouvelle sur le continent africain ; enfin, l'adhésion des partis polonais et roumain qui, après celles des partis hongrois, tchèque et slovaque, font de l'IS la première force politique en Europe centrale.

Est-il utopique d'espérer voir la social-démocratie prendre la place laissée vacante par le communisme, notamment en Europe de l'Est ?

Non seulement ce n'est pas utopique mais cela constitue déjà une réalité, et pas seulement en Europe de l'Est ! En 1992, les circonstances m'imposaient de fixer, comme objectif premier, la réduction de la fracture qu'a constituée dans notre histoire le schisme communiste. Quelle était alors la situation ? Le retour de balancier était allé, là vers le nationalisme, ici vers l'ultra-libéralisme, partout vers la droite, notamment en Europe centrale. Aujourd'hui, la gauche s'est rénovée, la gauche s'est rassemblée -souvent grâce à l'Internationale- et la gauche a réussi sa rencontre avec le peuple. J'ajoute qu'en Afrique comme en Amérique latine, là où le communisme avait réussi des percées, c'est vers l'IS que se sont naturellement tournées l'ensemble des forces de gauche.

Quels sont les principaux objectifs du mandat qui commence ?

D'abord, coordonner, relayer, amplifier la volonté de reprendre l'offensive politique qui s'est manifestée, que ce soit dans la défense de la démocratie, dans le combat pour les droits de l'homme ou dans la lutte, non pas contre le processus de mondialisa-

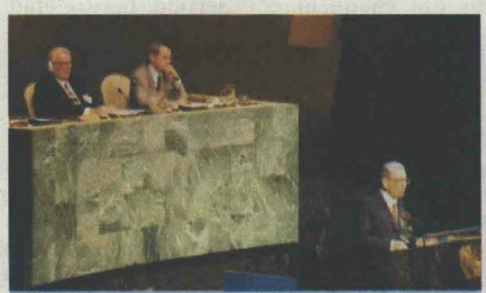

«On ne peut accepter qu'un monde de plus en plus développé abandonne plus d'un milliard d'enfants, de femmes et d'hommes et les laisse sombrer dans le désespoir.»

Boutros Boutros-Ghali



«Si une cause mérite qu'on perde la vie ou des élections, il n'y en pas qui soit plus riche de sens ni plus responsable par rapport aux générations futures que la paix. Ne prenez pas de vacances pour la paix !».

Shimon Peres

tion en tant que tel, mais contre la manière dont il est conduit et que les socialistes, quel que soit leur continent, ont unanimement dénoncée. Ensuite, poursuivre l'extension de notre implantation : il reste quelques zones géographiques bien précises -l'extrême-orient ou l'ex-Union soviétique par exemple- dans lesquelles l'IS doit travailler. Enfin, réfléchir aux modes d'action et d'organisation de l'IS elle-même qui ne peut continuer à fonctionner de la même manière que lorsqu'elle comptait quelques partis européens : Felipe Gonzalez va présider une commission sur ce sujet.

Une question provocatrice, pour conclure. Beaucoup de militants éprouvent de la sympathie pour l'IS mais s'interrogent sur son utilité. Alors, à quoi sert l'Internationale socialiste ?

Prenons quelques exemples concrets ! Sur qui se sont appuyés les socialistes espagnols, portugais ou grecs, lorsqu'ils étaient en exil ? Où s'est noué pour la première fois le dialogue entre Israéliens et Palestiniens ? Vers qui se sont tournés Nelson Mandela et Frédérik de Klerk pour renforcer tous ceux qui souhaitaient une transition démocratique en Afrique du sud ? Qui a permis que s'engage, en Europe centrale, un dialogue, et parfois même un rapprochement, entre anciens communistes, anciens dissidents et anciens sociaux-démocrates en exil ? La réponse est, à chaque fois, l'Internationale socialiste, aujourd'hui seule instance où les responsables socialistes du monde entier, qu'ils soient dans la majorité ou dans l'opposition, peuvent débattre et dans laquelle s'incarne l'espoir d'une société où chaque femme et chaque homme vive un jour dans la liberté et dans la dignité. A l'heure où tous les problèmes se mondialisent, l'Internationale socialiste reste une idée neuve et une idée forte !

Gilles Finkelstein
Reportage photos à N.Y. : Pascal Lebrun

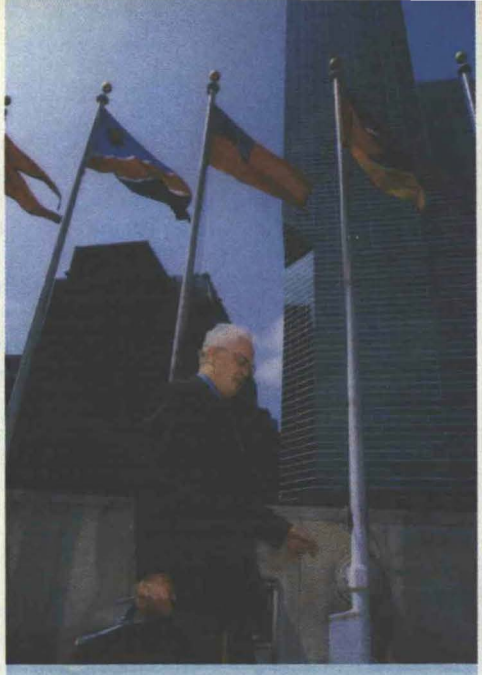

«Nous devons comprendre la double nature de la mondialisation : technique -elle ne peut être niée- et politique -elle exprime les intérêts du capitalisme moderne. Nous devons proposer une alternative et, à la mondialisation de l'économie, répondre par la mondialisation de la régulation».

Lionel Jospin

Délégations : 157 délégations étaient présentes au congrès de New-York.
Délégation (bis) : La délégation française était conduite par Lionel Jospin, et composée de Michel Rocard, Pierre Guidoni, Henri Nallet, Jean-Luc Mélenchon, Sylvie Guillaume et Laurence Dumont.
Délégations (ter) : Outre Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, et Bill Jordan, secrétaire général de la CISL, Confédération Internationale des Syndicats Libres, on notait à New-York la présence de Gro Brundtland, Premier ministre norvégien ; Antonio Guterres, Premier ministre portugais ; Gyula Horn, Premier ministre hongrois ; Franz Vranitsky, Premier ministre autrichien ; Rodrigo Borja, ancien président équatorien ; Raoul Alfonsin, ancien président argentin ; Paavo Liponnen, Premier ministre finlandais ; Shimon Peres, ancien Premier ministre israélien ; Takonabu Nagai, ministre du travail japonais ; Navin Ramgoolam, Premier ministre mauricien ; Ousmane Dieng, ministre d'État sénégalais ; Felipe Gonzalez, ancien Premier ministre espagnol ; Nabil Shaath, ministre palestinien de la Coopération internationale ; Petre Roman, ancien Premier ministre roumain ; Pauline Green, présidente du groupe socialiste au Parlement européen, etc.

L'implantation de l'Internationale socialiste en 1951

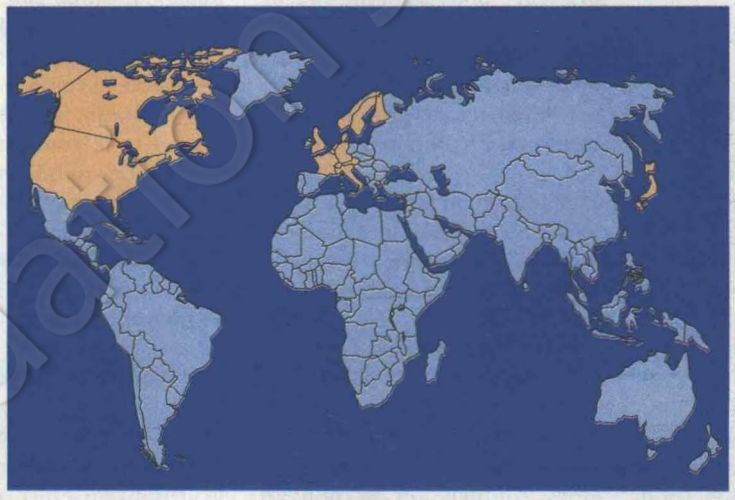

L'implantation de l'Internationale socialiste en 1996

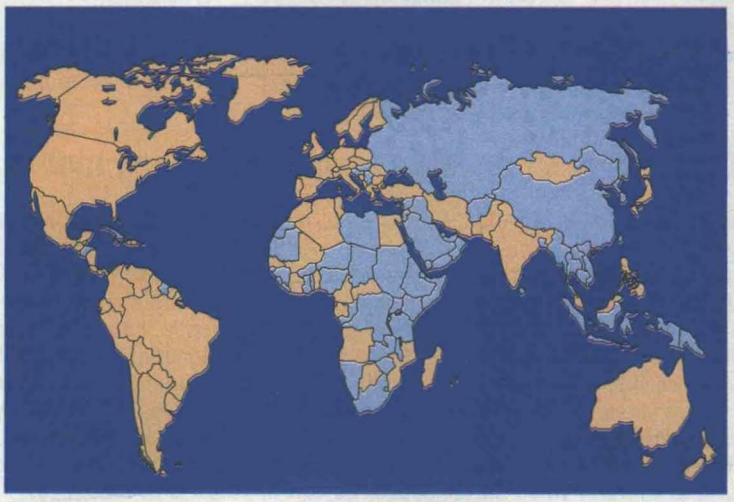

Partis membres de l'Internationale socialiste

LE CONGRÈS DE L'IS EN BREF

- **Election de la Canadienne Audrey Mac Laughlin, à la tête de l'Internationale des femmes socialistes, qui succède à la Belge Anne-Marie Lizin.**
- **Réélection du Chilien Luis Ayala comme secrétaire général de l'IS.**
- **Ovation pour Shimon Peres, après un discours émouvant sur Itzak Rabin et cet appel : "ne prenez pas de vacances pour la paix".**
- **Rénovation avec la création d'une commission, présidée par Felipe Gonzalez, chargée de proposer une réforme de l'IS.**
- **Coopération poursuivie entre les fondations politiques social-démocrates - dont la Fondation Jean-Jaurès- qui se sont réunies après le congrès et ont décidé de continuer à coordonner leur action au sein du Forum pour la démocratie et la solidarité en Europe centrale et orientale, et même d'étendre cette coordination à l'Afrique.**

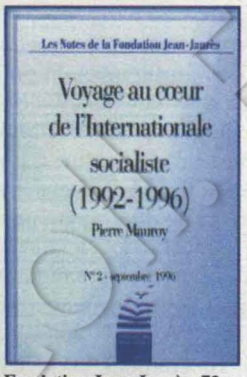

Les Notes de La Fondation Jean-Jaurès
N° 2 - septembre 1996
Voyage au cœur de l'Internationnale socialiste

Pour vous procurer les Notes de la Fondation Jean-Jaurès écrivez-nous à l'adresse suivante :
Fondation Jean-Jaurès, 73 avenue Paul Doumer, 75 116 Paris
et adressez-nous un chèque de :

- ❒ 50 F pour un exemplaire (30 F chômeur et étudiant)
- ❒ 250 F pour l'abonnement à dix numéros (150 F chômeur et étudiant)
- ❒ 1 000 F pour un abonnement de soutien

Tous les chèques sont à l'ordre de la «La Fondation Jean-Jaurès»



CABU

«Attaquons très fort Le Pen»

Créateur de « Mon beauf», Cabu est l'un des plus célèbres dessinateurs politiques français. Il collabore régulièrement à «Charlie- Hebdo», au «Canard enchaîné» et au «12 h-13 h» de France 3. Ce pourfendeur de la bêtise, cet ennemi héréditaire du Front national a signé plus d'une quarantaine d'albums de dessins tous aussi dévastateurs.

Comment un dessinateur humoristique peut-il lutter contre les propos racistes de Le Pen ?

Il faut l'attaquer très fort. Le mettre à part, rappeler qu'il ne joue pas le jeu de la démocratie, que même s'il se présente aux élections, c'est dans l'espoir, un jour, de supprimer les élections. Il faut dessiner son vrai visage, alors qu'il avance masqué. Il nous a fait des procès, quand on était chez Michel Polac. On a perdu, mais à la longue, la jurisprudence nous a donné raison. On a le droit, maintenant, de le représenter en fasciste. Plantu le dessine avec la chemise noire et le baudrier. Le droit à la caricature est reconnu aujourd'hui.

Et les sans-papiers ?

Ils étaient en lutte depuis six mois, sans que l'opinion publique se sente concernée. Et malheureusement, ce sont les grévistes de la faim turcs qui ont servi aux Africains. Fin juillet, on a appris que dans les prisons turques certains grévistes sont morts. Les gens ont alors compris qu'on pouvait mourir ainsi. Aujourd'hui, un événement dans un coin du monde peut déclencher une réaction en chaîne. C'est Chirac qui a donné l'ordre d'attaquer Saint-Bernard. Comment peut-il encore prétendre avoir un discours social ? Je pense à ces quelques intellos parisiens qui se sont laissés prendre en croyant que c'était un candidat de gauche. Non, sa vraie nature c'est ce qu'il avait sorti sur les «odeurs» des immigrés. A Saint-Bernard, il a fait de la surenchère avec l'extrême droite, mais à ce jeu-là, on perd toujours.

Comment préparez-vous vos dessins ?

Cette semaine je suis allé voir le film de Tapie. C'est épouvantable. C'est l'anti soixante-huitard absolu. Le fric, les bagnoles, les gourmettes... J'ai donc raconté le film en images. Lelouch dit «Tapie est comme moi, il aime la vie». Mais qu'est-ce que c'est qu'aimer la vie comme ça ? Quand on pense à tous les ouvriers de chez Wonder qu'il a virés avec cynisme.

Comment faites-vous votre dessin pour les infos de midi sur FR3 ?

J'écoute la radio le soir et je le fais le matin. Je me lève à six heures et le coursier vient à 9 heures. Là, je fais vraiment un dessin du jour. Quelquefois, l'actualité stagne, se répète. Comme avec le monstre pédophile. On ne va pas faire de l'humour là-dessus.

Qui aimez-vous le mieux dessiner ?

Graphiquement ? Mitterrand. Plus il vieillissait, plus c'était gratifiant. J'étais moins dur avec lui qu'avec d'autres personnages. Peut-être parce que je ne me forçais pas. Et aussi parce que je voyais l'intelligence, chez lui. Tapie est malin, ce n'est pas pareil. Tandis que Mitterrand était vraiment intelligent. Chez les hommes politiques, c'est plutôt rare ! Le plus difficile à dessiner, pour moi, c'est Raymond Barre, je n'y arrive pas. Alors que Plantu y arrive très bien, Wolinski aussi. Juppé est très dur également.

Vous publiez «Revoir Paris» (1), un recueil de dessins de tous les recoins de la capitale...

Je couvre mes carnets de croquis sur Paris depuis au moins cinq ans. Un tiers seulement est paru dans Charlie Hebdo. Les autres sont plutôt poétiques, donc pas assez politiques. Je ferai un deuxième volume, car il manque des endroits auxquels je suis attaché. Par exemple, mes premières promenades dans Paris, pour aller solliciter les journaux qui publiaient des dessins, et pour aller voir des dessinateurs. 142 rue Montmartre, je vendais mes dessins à «Paris-Flirt», Le Hérisson» et «Marius», des journaux qui n'existent plus. On choisissait vos dessins et on vous les payait tout de suite. Je me souviens aussi de la rue Suger où habitait Dubout, le dessinateur français que j'admirais le plus. Au «Pèlerin», j'ai rencontré Fred qui m'a présenté à Cavanna. J'ai eu la chance d'entrer dans l'équipe de «Charlie-Hebdo» où l'on est poussé par l'émulation. Sinon, c'est un métier très solitaire.

Juste avant, vous aviez publié «Chirac flippe» (2). La politique, c'est votre fond de commerce...

Mais je ne me force pas, je me suis toujours intéressé à la politique. Je suis un ex-soixante-huitard qui a cru que le monde allait changer. J'ai adhéré aux idées de 68, des idées éternelles de justice et de liberté, la continuation de 1789 et de la Commune, en moins sanglant. Ces thèmes sont toujours d'actualité. Par exemple, Mai 68 a dénoncé violemment la société de consommation. Aujourd'hui, on est en plein dedans et pour moi, c'est le mal numéro un.

Propos recueillis par Claude Polak

(1) «Revoir Paris». Ed. Arléa, 290 p. 130 F.
(2) «Chirac flippe». Ed. Archipel, 160 p. 95 F.

"Secrets et mensonges" de Mike Leigh. Le lumpen londonien

Hortense, jeune noire de 27 ans, à la suite du décès de sa mère adoptive, décide de rechercher sa vraie mère. Stupéfaction, elle est blanche ! La séquence de leur première rencontre, dans un café où elles se posent toute deux la question de leur identité, est l'une des plus étonnantes. La mère vide son sac, comme pour se débarrasser de toutes ses misères, de sa solitude et de sa vie éreintante d'ouvrière d'usine. Face à elle, Hortense, sa fille qui a réussi, puisqu'elle est optométriste, se tait. Et l'intérêt va se porter sur cette mère d'un milieu social nettement plus modeste, le véritable lumpen londonien. Au début on la croit stupide, à cause de ses maladresses, mais bien vite on se rend compte de sa générosité et de son intelligence. La prestation de Brenda Blethyn est exceptionnelle et son prix d'interprétation à Cannes bien mérité. Une direction d'acteurs époustouflante, une mise en scène qui serre au plus près la réalité du milieu ouvrier, une interrogation sur notre identité, tout ce qu'il fallait pour obtenir la Palme d'Or à Cannes. **C. P.**

Faute de goût

Durant trois jours, des militants et des responsables de notre Parti ont contribué au succès de l'Université d'Été de la Rochelle. De très nombreux militants enthousiastes sont revenus nous dire l'enrichissement qu'ils ont retiré des travaux passionnés, fructueux et dynamisants auxquels ils ont participé, débats de haute qualité, revitalisants pour leur vie de militants. Néanmoins, dans leur grande majorité, ceux-ci nous ont rapporté leur déception à la suite du repas de clôture. Ce fut certes un grand moment de convivialité entre militants de base, mais malheureusement ce fut aussi un grand désappointement. L'absence remarquée des dirigeants nationaux fut ressentie par beaucoup comme la fausse note de la soirée, malgré la présence de Michel Rocard qui a partagé tout le temps du repas avec les camarades de la base. (...) Quelles préoccupations, primordiales dans l'intérêt du Parti, quels «dîners en ville» ou quelle inconsciente indifférence à l'égard des militants ont tenu, ce soir-là, les responsables éloignés de la salle des agapes ? Ce fut au moins une faute de goût.

A. Caristan
33- Pessac

Défendre la laïcité

A l'occasion de la venue du Pape, il semblerait qu'une partie du peuple se réveille enfin considérant que, si ce voyage est naturel pour les catholiques, chacun restant maître de ses actes dans sa paroisse, il s'agit bien d'une invitation privée au sein de cette Église. S'il s'agit d'une visite privée, partant du fait que la République est laïque et que depuis 1905 nous vivons sous le régime de la séparation de l'Église (des Églises) et de l'État, ce dernier ne doit en aucune façon y prendre part.

La direction du PS ne peut pas ignorer les divers mouvements qui se mettent en place, rappelant les principes fondamentaux de la République. En dehors du tout petit communiqué du Bureau national, en page 13 du dernier Vendredi, qui semble bien frileux et ne vouloir froisser personne, il faudrait peut-être que notre direction porte haut et clair ces principes fondamentaux qui font de la République française un État digne et sans ambiguïté. La reconnaissance officielle de cette visite d'un homme d'église (et non pas d'un chef d'État) et la prise en charge des dépenses (et quelles dépenses, alors que nos caisses sont vides) ne sont pas du ressort de cet État français.

L'ordre moral n'est pas encore de retour ! Ne pas le dire ouvertement et fortement ou baisser les yeux pour ne pas déplaire, peut aussi nous faire tort dans notre nouvelle démarche politique. Il reste peu de temps ...

Michel Lebon
45- Mézières-les-Clery

N'ayez pas la mémoire courte

Je vous écris encore une fois, aujourd'hui au sujet du Front national. N'ayez pas la mémoire courte. Le «führer», né en 1889, emprisonné en 1923 après un échec, libéré, créant sa doctrine, plus le livre «Mein Kampf», n'a pas été inquiété outre mesure (il n'y avait pas l'information actuelle et la télé), dès 1934 il «rebondit» et l'on a dû attendre 1945 (sa mort) pour à nouveau connaître la liberté. (...)

Combien de «collaborateurs» dans les rangs du Front national et combien de jeunes revêtant croix de fer, vêtements gris, verts et noirs de sinistre mémoire ? Intervenez avec force et répondez avec fierté aux injures de cet énergumène de Le Pen ! Il ose parler de «nos affaires», de «nos erreurs» !

Lucienne Toustou
65- Bagnères-de-Bigorre

Réformer les institutions européennes

Durant le premier trimestre nous avons débattu sur le thème : «La France et l'Europe face à la Mondialisation».

Nous avons voté un texte où l'on réaffirmait que «des échéances décisives nous attendent pour infléchir la construction européenne», dont la première est la Conférence intergouvernementale qui s'est ouverte fin mars 1996 à Turin. (...) Le Conseil européen de Florence, en juin 1996, à la fin de la présidence italienne de l'UE, n'a pas fait avancer d'un pas l'UE dans la promotion d'une politique de croissance et de création d'emplois, pourtant considérée comme une priorité. (...) Par ailleurs, le Conseil, ayant constaté que la CIG était en panne sur la réforme des institutions européennes, a décidé de la relancer avec la réunion d'un Conseil européen à Dublin, au début octobre. (...) C'est une bonne occasion de réaffirmer nos positions sur les réformes des institutions européennes que nous préconisons, sur le gouvernement européen à mettre en place en même temps que la monnaie unique, sur la coordination nécessaire des politiques économiques des membres de l'UE.

Philippe Lepeudry
75- Paris

REDISTRIBUTION

Travail, formation, revenus, fiscalité, aide sociale : la redistribution est au centre de la nouvelle réflexion engagée par le Parti socialiste. Sous la forme d'un livre édité à compte d'auteur, un collectif de militants socialistes de Cahors, soutenus par la section de Cahors et la Fédération du Lot, a pris l'initiative de nourrir le débat de la prochaine convention du PS.
180 pages, 30 F.
Contactez Pierre Estradel.
Tél. : 65 30 10 54.

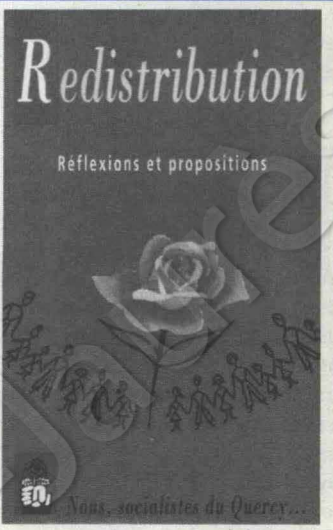

294

Vendredi

UN AN 280 F

Pour recevoir votre journal, retournez ce bulletin au service lecteurs de "Vendredi" 10 rue de Solferino, 75333 Paris cedex 7. Chèques à l'ordre des "Editions de l'an 2 000". Pour les abonnements, merci de joindre votre bande-adresse.

Dom-Tom/CEE : 400 F
Autres pays : 600 F - Institutions : 500 F
Abonnement : 280 F

❒ Mme ❒ Mlle ❒ M.

Nom .....Prénom.....

Adresse.....

Ville..... Code postal.....

Signature :

«1% EDF»

Pour un Fonds de développement des énergies renouvelables

La médiatisation du sommet de Florence, où a été abordée l'affaire de la «vache folle», a largement occulté une décision parallèle du Conseil des ministres de l'Energie, du 20 juin, à Luxembourg, qui bouleverse la conception française du service public de l'électricité mis en place à la Libération, et dont il convient de souligner l'incontestable réussite dans ses objectifs d'indépendance, de compétitivité, de qualité et de péréquation tarifaire entre tous les usagers.

Au cœur du dispositif, Electricité de France détient dans notre pays le monopole de la distribution d'électricité. Dès le 1er janvier 1997, EDF sera soumise au marché concurrentiel de l'approvisionnement pour ses plus gros clients, dans des proportions importantes : 25 % de son chiffre d'affaires au départ, 30 à 40 % dans six ans.

Cette libéralisation survient au moment où l'entreprise publique achève d'acquitter sa «dette de nationalisation». En effet, lorsque EDF a été créée en 1946 par la loi de nationalisation, une compensation avait été prévue pour les anciens actionnaires privés de l'entreprise, s'élevant à 1 % du chiffre d'affaires annuel d'EDF, sur une durée de 50 ans. Cette procédure d'indemnisation arrive à son terme en 1996.

Le chiffre d'affaires d'EDF s'est élevé à 183,3 milliards de francs en 1994. Le montant du «1%» devenu disponible n'est donc pas négligeable : 1,83 milliard.

Un retard à combler

Différentes orientations sont envisagées, en particulier la constitution de provisions pour le développement des activités internationales de l'entreprise publique. Certains souhaiteraient une baisse corrélative des tarifs.

Il nous semble intéressant, dans le cadre du débat démocratique national, de consacrer une part significative de cette somme à des objectifs de Service public, de développement local et de protection de l'environnement.

Dans cette perspective, il pourrait être créé un Fonds de développement des énergies renouvelables, énergies pour lesquelles la France a consenti moins d'efforts dans la recherche et le développement que d'autres pays européens, en particulier l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark. C'est ainsi que notre rythme de développement de production d'énergie solaire est 150 fois plus faible qu'en Autriche. Il en est de même pour notre production d'énergie éolienne par rapport aux Allemands ou aux Danois. Mais soyons réalistes : les énergies renouvelables ne couvriront à court terme qu'une part minoritaire des besoins énergétiques. L'installation de systèmes locaux de production d'énergie peut être la solution la moins coûteuse, voire même la seule, dans certaines zones isolées ou dans des sites naturels à préserver.

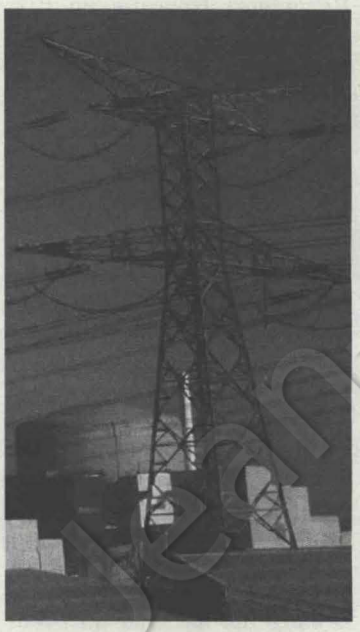

Le développement de la recherche amplifierait les progrès dans le rendement et la puissance des installations, la capacité de stockage et l'esthétique, permettant ainsi de conquérir de nouvelles parts de marché.

Gestion décentralisée

N'oublions pas qu'au-delà de nos frontières, en particulier en Afrique, les besoins sont considérables. La France pourrait ainsi activer une coopération intelligente et combien vitale, et développer un partenariat technologique et industriel.

Les axes à développer dans le domaine de la maîtrise de l'énergie concernent la planification énergétique locale, la sensibilisation et l'information des décideurs et utilisateurs, et la création de structures locales légères. L'effort pourrait être poursuivi également en direction des petites et moyennes industries qui accèdent plus difficilement à l'information sur les tarifs les mieux adaptés et sur la maîtrise de l'énergie, que les grands groupes qui ont des agents spécialisés.

Dans le secteur social, il devient impératif de mettre en place des systèmes de chauffage et de production d'eau chaude économes en énergie (HLM, logements anciens, etc.), diminuant ainsi le nombre et le montant des factures impayées.

Les modalités de gestion du Fonds sont à discuter, mais le niveau local et une gestion décentralisée, proche du citoyen-consommateur, nous semblent les plus pertinentes. Nombre de régions françaises se sont déjà dotées d'une agence d'animation dans ce domaine (les agences régionales de l'énergie et de l'environnement) qui, de par leur composition et moyennant un renforcement juridique éventuel de leur structure, seraient d'excellents outils de gestion de tels fonds.

Une décision gouvernementale dans le sens d'un Fonds pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie décentralisée serait un signe fort de l'État français, dont le retentissement déborderait largement le cadre national et inscrirait notre pays dans le peloton de tête des pays industrialisés œuvrant pour le développement durable.

Jean Besson
Sénateur de la Drôme
Roger Leron
Ancien député
Conseiller régional Rhône-Alpes

Coup d'État à EDF

Le Premier ministre Alain Juppé et le Président Edmond Alphandéry ont réalisé un véritable coup d'État à EDF.
La réorganisation de la direction d'EDF a été menée dans le plus grand secret (certains dirigeants nommés il y a quelques mois se sont retrouvés écartés, informés quelques heures avant, le ministère de tutelle a été tenu à l'écart...).
La nouvelle organisation a-t-elle pour but de raccourcir les circuits de décision et d'identifier clairement les responsabilités, ou d'activer le basculement du Service public français de l'énergie en groupe multinational ?
Le GSE national EDF-GDF restera vigilant sur le fonctionnement démocratique du conseil d'administration d'EDF et sur les relations privilégiées qui semblent se dessiner entre l'établissement nationalisé et le ministère des Finances.

Communiqué du GSE national EDF-GDF
Le 16 septembre

ANNONCES CLASSÉES. CONTACTER FRANCK ACCART AU 45 56 79 03 OU 45 56 78 61. FAX : 45 51 47 03

COLLOQUE

Les formes et les moyens de l'engagement social et politique aujourd'hui

Samedi 21 septembre, à partir de 10h30.
Musée social, 5 rue Las Cases 75007 Paris

Dimanche 22 septembre, de 10h30 à 13h.
FIAP, 30 rue Cabanis 75014 Paris

EN PRÉSENCE DE JACQUES DELORS

et avec, entre autres, la participation de : Jean Lacouture (historien) - Sophie Bouchet (Droit de Cité) - Saïd Bouamama (sociologue) - Anne Chaigneau (Arcat Sida) - Pascal Perrineau (CEVIPOF) - Jean-François Trogrlic (CFDT) - Laurent Joffrin (Libération) - Alain Vogelweith (Syndicat de la Magistrature), etc.

Renseignements et inscription :
Club Témoin
Tél. : 45 56 92 39. Fax : 45 56 12 13.

Ville de Figeac

(Lot)
Ville d'Art et d'Histoire (10 380 hab)
recrute par voie de mutation ou liste d'aptitude un :

ATTACHÉ TERRITORIAL
DE CONSERVATION DU PATRIMOINE (ARCHÉOLOGIE)

MISSIONS :

- L'organisation, la promotion et la réalisation de visites-conférences présentant au public les quartiers, musées, monuments historiques et secteurs sauvegardés de la Ville de Figeac.
- L'organisation d'actions d'initiation et de sensibilisation à l'architecture et au patrimoine de Figeac en direction du public jeune.
- L'information du public avec, notamment, la mise en place et la gestion d'une exposition permanente sur le patrimoine de Figeac.

Rémunération :
Selon conditions statutaires.
Poste à pourvoir au 1/11/1996

Adressez candidature et CV détaillé à :
Monsieur le Député-Maire
BP 205. 46106 FIGEAC CEDEX

Les Rencontres de Nouveau Monde 92

Association présidée par Jean Poperen

FACE À DAVOS

Actes de la journée-débat du samedi 15 juin 1996

Avec la participation de :
Actes et paroles
Club Démocratie
Centre Galilée
Forum Alternatives européennes
Les Amis de la Gauche socialiste
La Mémoire courte
Politique-la-Revue

Document réalisé pae Marie-Pierre Logelin
Avec la collaboration
de Régine Nowak pour la maquette

Disponible à «Nouveau Monde 92» 16, avenue de l'opéra 75001 Paris. Au prix de 40 F (Frais de port compris)

LA MONDIALISATION, L'ÉTAT DES LIEUX
autour d'André Gauron :
Jean-Louis Levet
Jean-Paul Dessertine
Jean-Claude Guillebaud

DAVOS ET L'EUROPE
autour de Bernard Cassen :
Emmanuel Todd
André Sainjon
Edith Cresson
Débat avec le public

LA RIPOSTE À LA MONDIALISATION LIBÉRALE
autour de Jean-François Kahn :
Jacques Kergoat
Patrick Kessel
Maurice Benassayag
Jean-Paul Fitoussi

TÉMOIGNAGES DE PERSONNALITÉS POLITIQUES ET SYNDICALES ET DE CHEFS D'ENTREPRISES :
François Hollande
Francette Lazard
Bernard Esambert
Yvonne Delemotte
Jean-Pierre Chevènement
Michel Muller
Marie-Noëlle Lienemann
Monique Vuaillat
Henri Guaino
Jean-Paul Roux
Charles Fiterman
Dominique Voynet
Hubert Bouchet
Conclusion de Jean Poperen

Communication de Didier Livio

Boris Vian

Edition exceptionnelle des œuvres complètes

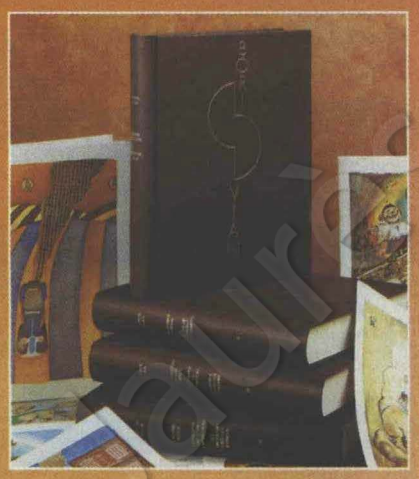

Boris Vian publie en 1946 **"J'irai cracher sur vos tombes"**. Les années suivantes, son œuvre romanesque s'épanouit avec des récits poétiques, humoristiques et tendres, dont **"L'Ecume des jours"**, *"l'histoire d'amour la plus poignante de notre temps* (Raymond Queneau).

Comète fulgurante dans la littérature des années cinquante, Boris Vian s'avérait certes un écrivain majeur et inventait un nouveau langage. Le caractère universel de ses romans fait en effet de lui l'auteur le plus lu de nos jours.

Edition numérotée à tirage limité, 4 volumes reliés, illustrés de 72 lithographies originales en couleur, créées par 6 artistes : Desclozeaux, J.M. Folon, Topor, André françois, Milton Glaser, Lagarrigue.

POUR INFORMATION

Votre nom : .....
Votre prénom : .....
Votre adresse : .....
.....
Tél. personnel : .....
Tél. professionnel : .....

RETOURNER À :
MECENAS CONSEIL
91 rue du faubourg
Saint-Honoré - 75008 Paris.
Tél : 44 71 36 00.
Fax : 47 41 36 29.

Coll. Fondation Jean Jaurès

AGENDA DU PREMIER SECRÉTAIRE

JEUDI 19 SEPTEMBRE :
- Déplacement en Côte-d'Or, Réunion publique à Dijon.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE :
-Inauguration à Toulouse de l'«Espace Réunion» en présence de Christophe Payet, président du Conseil général de l'île de La Réunion.
-Invité du Journal de TLT.

SAMEDI 21 SEPTEMBRE :
- Conseil national

MERCREDI 25 SEPTEMBRE :
- Intervention lors des Journées parlementaires à Figeac.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE :
- Toulouse : Remise de médaille aux vieux militants socialistes à la Fédération.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE :
"36 a 60 ans"
Toulouse-Carcassonne-Narbonne en train.
Meeting au Palais du Travail de Narbonne.

LUNDI 30 SEPTEMBRE :
- Session du Conseil général à Toulouse.

DÉLÉGATION NATIONALE HISTOIRE ET MÉMOIRE DU PARTI

1936-1996 :
60e anniversaire du Front Populaire.

Hommage à Léon Blum.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE
AU PALAIS DU TRAVAIL À NARBONNE.

14 h : arrivée du train «36»
avec Lionel Jospin et les militants
de Midi-Pyrénées et de l'Aude.
Animation des Fédérations
(stands, exposition, chants, etc).
16h30 : intervention de Lionel Jospin.

Vendredi - 10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07 - Tél. : 45 56 78 01 - Fax : 45 51 47 03 - Télex : 200 174 Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 45.56

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Glavany • DIRECTEUR DÉLÉGUÉ DE LA PUBLICATION : Marc-Antoine Jamet • RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Monique Bartholomeus (77.92) • ÉCONOMIE : Monique Grima (78.70) • PHOTOS : Pascal Lebrun • MAQUETTE : Christine Lovinger • Pascale Lecomte (78.92) • EDITION : Eric Malerbes • RÉDACTEUR : Victor Robert • PUBLICITÉ : Franck Accart (79 03) • J.J. Gastebois (78.09) • SECRÉTARIAT : Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ : Michelle Boucher (79-04) • ABONNEMENTS : Sabine Sebah (78-57) • PHOTOGRAVURE : Dawant - Paris • IMPRESSION : PGE - (94) Saint-Mandé • ROUTAGE : Ouest-routage - (60) Le Meux • N° commission paritaire : 10.889 – "Vendredi" est édité par les Nouvelles Editions de l'An 2 000. Ce numéro a été tiré à 113 000 exemplaires.

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL DU 18 SEPTEMBRE 1996

FRAMATOME VICTIME D'UNE MANIPULATION DU GOUVERNEMENT

La décision prise par le gouvernement de démanteler Framatome en acceptant sa fusion avec GEC Alsthom appelle de la part des socialistes la condamnation la plus ferme.

En effet, la privatisation et la perte de toute autonomie juridique d'une entreprise aussi stratégique que Framatome, dont l'intervention dans la filière nucléaire est décisive, constituent une atteinte directe à notre indépendance nationale.

Cette opération industrielle cache, en outre, une inadmissible manipulation financière. Il s'agit rien de moins que de laisser Alsthom capter la trésorerie abondante de Framatome afin de mettre Alcatel dans une situation favorable dans le cadre de la privatisation de Thomson.

Ainsi l'État céderait-il sans contrepartie sérieuse un outil d'exceptionnelle qualité et accorde à un groupe privé les moyens financiers l'autorisant à acquérir une autre entreprise publique de première importance dans nos industries stratégiques.

Les groupes socialistes au Parlement saisiront les commissions compétentes de cette grave question.

L'AIDE À L'ÉLEVAGE

Les éleveurs français, durement touchés par la crise de la "vache folle", devront encore attendre avant de voir de nouvelles mesures prises en leur faveur. Alors que l'urgence s'impose, le Conseil européen des ministres de l'Agriculture a reporté à un mois les principales décisions à prendre, en raison de désaccords sur la manière de les financer.

Pourtant des mesures immédiates sont nécessaires, notamment pour le marché des broutards dont la France est le premier exportateur et qui est une des principales productions des grandes zones herbagères de notre pays.

Au-delà, le traitement de cette crise durable appelle des mesures de maîtrise des volumes qui doivent aller dans le sens d'un soutien prioritaire à l'élevage extensif à base d'herbe, afin également de garantir aux consommateurs une information sur l'origine précise des produits.

Les socialistes demandent que la solidarité nationale et européenne s'exerce, en urgence, en faveur des éleveurs.

Le Parti socialiste reste attaché au développement d'une agriculture qui occupe l'espace, contribue à la vitalité du monde rural et à un aménagement harmonieux du territoire, ce qui nécessite une attribution équitable des soutiens publics.

LE SECTEUR ENTREPRISES MOBILISE

En même temps que la tenue d'un séminaire, le 5 octobre à Évry, le secteur Entreprises tiendra 22 réunions régionales, et réunira ses 22 GSE nationaux d'ici la fin de l'année.

Premières réunions programmées :

10, rue de Solferino 75007 PARIS

● Collectif régional Ile-de-France
Animé par Michel Raffet
28 septembre 1996, de 9h30 à 13h
Salle Marie-Thérèse Eyquem

● Collectif régional Aquitaine
Animé par Alain Vidalies
28 septembre 1996, de 14h30 à 18h
Siège de la Fédération de la Gironde, à Bordeaux.

● Collectif régional Franche-Comté
Animé par Marie-Jo Descamps-Kieffer
28 septembre 1996, de 14h à 18h
A l'ancienne mairie d'Audincourt (Doubs).

Collection Parti socialiste

COMMUNIQUÉ DU PARTI SOCIALISTE

Soutien aux salariés de l'Épée à Montbéliard

La brutalité de l'intervention des forces de l'ordre au sein de l'entreprise l'Épée de Sainte-Suzanne, dans le pays de Montbéliard, est choquante et injustifiable. L'État ne peut de la sorte humilier le monde du travail et, en l'occurrence, des femmes mobilisées depuis cinq mois, dans la dignité, pour le maintien de leur emploi et la survie d'un savoir-faire dont la renommée est mondiale.

L'expulsion par la force des salariés de l'Épée, la hache comme instrument de gestion des conflits, accroissent encore la distance qui sépare le gouvernement des Françaises et des Français. La brutalité ne peut être l'ultime recours d'une politique qui échoue sous nos yeux et laisse chaque jour davantage de salariés sur le bord du chemin.

Le Parti socialiste assure les salariés de l'Épée de son entière solidarité et de toute son amitié. Leur combat -parce qu'il est juste, parce qu'il est digne- permettra à l'Épée de vivre et de sauvegarder ainsi une part de notre patrimoine industriel.

18 septembre 1996

AGRICULTURE ET RURALITÉ

LA RENTRÉE 1996 DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

La rentrée 1996 dans l'enseignement agricole est marquée par la limitation de l'accroissement des effectifs à 2 %. Les conséquences de ces restrictions :

- l'enseignement agricole public ne peut plus assurer son développement ;

- la promotion d'un grand nombre d'élèves assurée par l'enseignement agricole est compromise.

Bien qu'il soit reconnu comme un laboratoire d'expériences et d'innovations intéressantes, l'enseignement agricole est menacé par les signes notables d'une réorientation profonde, suite à l'abandon du protocole avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Dans ce contexte d'abandon, le Parti socialiste tient à rappeler la réussite des baccalauréats professionnels ; il apporte tout son soutien à l'ensemble des personnels de l'enseignement agricole.

Le Parti socialiste rappelle son attachement aux lois de 1984, aussi bien en terme de conception du service public d'enseignement agricole que de ses missions.

9 septembre 1996
Georges Garot
responsable national chargé de l'Agriculture et de la Ruralité

Camille Darsières, actuel député de la Martinique, a consacré un livre à Joseph Lagrosillière, député de la Martinique au début du siècle et l'un des pionniers du socialisme dans les colonies.

Il présentera cette œuvre au cours d'une réunion conviviale

LE 26 SEPTEMBRE À 19H30

au Parti socialiste, 10 rue de Solferino Paris VIIe (M° Solferino)

AGENDA DU PARTI

Mercredi 18 septembre :

- **Jean-Christophe Cambadelis rencontre l'Association des Paralysés de France (APF).**
- **PS : commission Afrique.**
- **Réunion de la commission "Emploi-insertion".**
- **Réunion du groupe "Mondialisation" du SN à la Culture et aux Médias.**
- **Réunion du groupe de travail "Cohésion sociale - solidarités territoriales", animée par Elisabeth Guigou, Louis Mermaz et Jean Poperen.**

Mercredi 18 et jeudi 19 septembre :

- **Congrès annuel de l'assemblée des présidents de conseils généraux.**

Jeudi 19 septembre :

- **Jean-Pierre Bel anime une réunion à Limoux (Aude)**
- **Réunion du GSE national «Transports aériens».**
- **Réunion de la commission nationale «Médias»**

Vendredi 20 septembre :

- **Ahmed Ghayet participe à une réunion avec le MJS à Chartres.**

Vendredi 20 au dimanche 22 septembre :

- **Assemblée nationale du PRI à Mexico.**

Samedi 21 septembre :

- **Conseil national de rentrée.**
- **Rassemblement à Paris contre les licenciements et les suppressions d'emplois, à l'appel de Force Ouvrière.**
- **Alain Richard préside la réunion du GSE national Assurances**

Dimanche 22 septembre :

- **2e tour des élections cantonales partielles à Chaville (92).**
- **Fête de la proclamation de la République (22 septembre 1792).**
- **Elections législatives anticipées en Grèce.**

Lundi 23 septembre :

- **Alain Goze, délégué national aux Relations extérieures, participe au colloque "Les associations et l'emploi» de la FONDA.**
- **PSE : dîner des ministres des Affaires sociales à Bruxelles.**

Collection Jean Jaurès

RÉFORME DE L'IMPOT SUR LE REVENU

Une réforme injuste et inefficace économiquement

INJUSTE :

CAR LA RÉFORME DE MONSIEUR JUPPÉ :

Ne peut profiter qu'aux 50 % de ménages qui paient l'impôt sur le revenu.
Un ménage avec 2 enfants à 100 000 F de salaire net annuel ne paye pas d'impôt sur le revenu mais paye dans son année 2 000 F de taxe d'habitation, 3 à 4 000 F de taxes sur l'essence, plus de 10 000 F de TVA et 25 000 F de cotisations sociales.

C'est diminuer le rendement du seul impôt progressif alors que la fiscalité indirecte, déjà lourde en France, ne cesse d'être augmentée.
Les 2 points de TVA réglementaires décidés par Monsieur Juppé représentent 60 milliards de francs par an qui pèsent sur les ménages, en particulier sur les ménages modestes.

C'est modifier le barème de l'impôt au profit des plus hautes tranches et diminuer ainsi une progressivité dont le caractère est juste socialement.

1ÈRE TRANCHE SUR CINQ ANS : - 5 POINTS
6E TRANCHE SUR CINQ ANS : - 9,8 POINTS

C'est concentrer les plus gros avantages sur les plus hauts revenus.

LES BAISSES D'IMPÔTS EN % DU REVENU DES MÉNAGES

Célibataire	Baisse 95-96	Baisse 95-2000
1 Smic	0,0	-0,4
6 Smic	-1,2	-2,7
14 Smic	-1,7	-5,0

Marié-2 enfants	Baisse 95-96	Baisse 95-2000
1 Smic	0,0	0,0
6 Smic	-0,9	-3,6
14 Smic	-1,2	-2,7

Ce qui montre bien la régressivité de cette réforme : les célibataires avec 14 Smic gagnent 5 % de revenu supplémentaire au bout du compte, alors que les célibataires avec 1 Smic ne gagnent que 0,4 % de revenu supplémentaire.



INEFFICACE ÉCONOMIQUEMENT

CAR LA RÉFORME DE MONSIEUR JUPPÉ :

Ne compense ni l'atteinte à la confiance ni l'injustice sociale de 110 milliards supplémentaires ponctionnés sur l'année 96.
La consommation des ménages chute et continue de s'essouffler, rendant impossible toute reprise de la croissance.

Elle est accompagnée à nouveau d'un alourdissement de la fiscalité indirecte avec l'augmentation de la TIPP et de la taxe sur l'alcool et le tabac (soit 11 milliards).

Elle prévoit une augmentation d'un point de CSG élargie, qui remplace 1,3 % de cotisation salariale maladie pour un avantage de 0,3 % à peine décelable pour les ménages les plus modestes, soit 18 F pour un salaire de 6 000 F.

Fondation Jean Jaurès